

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
25 juin 2014  
Français  
Original : anglais

---

**Lettre datée du 25 juin 2014, adressée au Secrétaire  
général par le Représentant permanent de l'Iraq  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre datée du 25 juin 2014, qui vous est adressée par S. E. Hoshyar Zebari, Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Mohamed Ali **Alhakim**



**Annexe à la lettre datée du 25 juin 2014 adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

Le 30 avril 2014, le peuple iraquien s'est rendu aux urnes, investi d'une importante mission, sur le plan patriotique, dont a été témoin le monde entier. Il a voté en nombre record, tenant tête au terrorisme, élu ses représentants au nouveau Conseil et s'est choisi un nouveau gouvernement, conformément à sa Constitution, pour maintenir l'élan de l'action politique et démocratique qui avait été engagée.

La Haute Commission électorale, avec l'aide de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, a proclamé les résultats qui avaient auparavant été confirmés par la Cour fédérale suprême.

Le 8 juin, avec l'encouragement de multiples parties, l'État islamique d'Iraq et du Cham, qui figure sur la liste des organisations terroristes dans le monde, a pris le contrôle de Mossoul, la capitale de la province de Ninive, puis la direction d'autres villes et villages, plus au sud, où les Iraquiens s'étaient exprimés démocratiquement aux urnes.

L'organisation, qui se fait appeler État islamique d'Iraq et du Cham, terrorise depuis les populations, procède à des exécutions en masse, persécute les minorités et les femmes et détruit des mosquées, des mausolées et des églises. Elle constitue désormais une menace dans plus d'une province, y compris à Bagdad, grâce à un soutien extérieur et à l'infiltration de milliers de terroristes de nationalités diverses à travers la frontière syrienne.

Dans d'autres régions iraquiennes et notamment dans la province d'Anbar, dans l'ouest du pays, elle mène des opérations militaires organisées depuis les frontières syriennes et contrôle nombre de points de passage.

La menace que constitue l'État islamique d'Iraq et du Cham n'est pas nouvelle. L'Iraq pâtit depuis plusieurs années du terrorisme de cette organisation, qui portait à l'origine le nom d'Al-Qaida en Iraq. La situation est devenue bien plus périlleuse, ces deux dernières années, tandis que l'Iraq subit les incursions constantes sur son territoire de l'État islamique d'Iraq et du Cham, depuis l'est de la Syrie. Des centaines de kamikazes se sont infiltrés à ce jour pour assassiner des Iraquiens dans les marchés, les mosquées, les terrains de jeu et les écoles.

Nous avons demandé l'assistance de la communauté internationale dans le passé. Si nous apprécions ce qui a été accompli à ce jour, nous estimons que cette aide demeure insuffisante. Nous exhortons l'ONU et la communauté internationale à reconnaître la gravité de la menace singulière qui pèse sur notre pays et l'ordre mondial tout entier. Ces groupes terroristes cherchent à estomper les frontières et à exacerber la violence et la guerre civile, alors que le Gouvernement iraquien veut à tout prix éviter de plonger à nouveau dans le cycle de la violence. C'est la raison pour laquelle nous avons besoin de votre soutien pour tenir en échec l'État islamique d'Iraq et du Cham et protéger notre patrie et notre peuple. Nous cherchons en particulier, compte tenu des circonstances, à obtenir des États Membres une formation militaire, une technologie avancée et les armes nécessaires, pour empêcher les terroristes de se doter de bases à partir desquelles ils lanceraient des opérations et de sanctuaires où se réfugier.

Nous tenons à mettre l'accent sur le caractère urgent du problème auquel nous faisons face, tout particulièrement à nos frontières occidentales, à partir desquelles des terroristes du monde entier mènent des opérations.

Nous réaffirmons également l'attachement du Gouvernement iraquien, dans son combat contre les réseaux de l'État islamique d'Iraq et du Cham, au respect des droits de l'homme, comme énoncé dans sa Constitution, ainsi qu'aux pactes internationaux et au processus constitutionnel, avec le nouveau Conseil des représentants qui se réunira bientôt. Nous sommes déterminés, grâce à ce processus constitutionnel, à constituer un nouveau gouvernement qui sera représentatif de toutes les communautés et composantes de la société iraquienne. Nous sommes également attachés à la voie démocratique et souhaitons qu'elle serve d'exemple aux peuples du Moyen-Orient, qui connaissent des changements politiques, et devienne le fondement d'une amitié internationale et une source d'énergie et favorise l'édification de relations commerciales solides avec le monde.

En ce moment critique, nous faisons face à une menace grave de la part des organisations terroristes internationales. C'est la raison pour laquelle nous demandons l'aide urgente de la communauté internationale, grâce à la signature d'accord bilatéraux et multilatéraux, dans le plein respect de la souveraineté nationale et de la Constitution iraquienne et avec l'aval du Gouvernement iraquien, grâce aux institutions du régime et à la résolution 1770 (2007) du Conseil de sécurité qui donne à l'Iraq le droit de formuler des demandes à l'ONU comme elle le jugera nécessaire, en fonction de ses intérêts et dans le respect de sa souveraineté, sans qu'il y soit porté atteinte.

Enfin, l'Iraq lance un appel à tous les États Membres pour qu'ils agissent sans délai et mettent un terme aux facilitations en matière de recrutement, à l'énorme appui financier et médiatique et aux diverses formes de soutien apportées à l'État islamique d'Iraq et du Cham.

Au cours de l'année écoulée, l'Iraq a subi plus de 300 attentats à la bombe, qui ont fait des milliers de morts parmi des civils innocents. Nous pensons que les attaques ont été menées par des combattants étrangers qui ont été dépêchés en Iraq par le Syrie par le biais des réseaux de l'État islamique d'Iraq et du Cham.

Cette organisation s'enorgueillit publiquement des attaques menées par des kamikazes originaires du Moyen-Orient, d'Europe et d'Amérique du Nord.

Ces meurtres collectifs en Iraq et dans d'autres pays de la région et dans le monde entier représentent un problème international, auquel il faut apporter une réponse collective. Nous formulons le vœu que l'ONU apporte son aide à la structuration de cette lutte, dans les meilleurs délais.

Nous demandons également à l'ONU de tenir compte de ce que subissent l'Iraq et d'autres pays de la part des bandes de l'État islamique d'Iraq et du Cham et d'Al-Qaida, qui mènent une guerre de génocide, au cours de laquelle la communauté internationale doit se tenir aux côtés des États Membres de l'ONU.

Le Ministre des affaires étrangères  
(Signé) Hoshyar **Zebari**